

## **Esquisse d'un article dictionnaire en kabyle : Le cas du lemme *ay* « acheter »**

Rachid ADJAOUT  
*Université de Bejaia*

### **1. Introduction**

Le but de cet article est de présenter une somme d'éléments ayant traits au concept de la définition lexicographique en berbère (kabyle). Nous proposons dans celui-ci une première esquisse de présentation d'un article dictionnaire monolingue. Rappelons que la langue berbère ne dispose pas encore d'un véritable outil lexicographique monolingue.

Nous signalerons tout d'abord les contraintes méthodologiques et théoriques qui peuvent peser sur ce type d'entreprise lexicographique. Nous décrirons ensuite la microstructure, qui est un travail très technique nécessitant beaucoup de finesse. Nous n'aborderons pas ici tous les types d'entrées, mais nous présenterons un cas qui est celui d'une entrée polysémique : le cas du verbe *ay* « acheter »

Traduction de l'article dont l'entrée est le lemme *ay* "acheter".

### **A- Présentation de l'article**

L'entrée est présentée en caractère gras pour la distinguer de l'énoncé définitoire. Elle est suivie de la transcription phonétique, puis de la catégorie grammaticale. La nature des verbes peut revêtir des fonctions différentes dépendantes des contextes d'utilisation. Ces fonctions relèvent de ce que le verbe peut être transitif ou intransitif ou les deux à la fois. Mais ce qui est plus important pour ce travail c'est le volet définitionnel. En d'autres termes, nous devons situer l'analyse dans son domaine qui est la lexicologie.

**Ay** [aʁ], *Amy. ansadan usrid, arusrid ney i sin*  
//

**I. Anamek amezwaru: yezmer ad yili d angawi / Wer-angawi:**

**1°- Md.** *Aseggas-a w'iddren ad ayey ayeggad.*

**2°- Md.** *Tizrigin n Eeccab uyent izerfan n umeskar n wungal iwimi qqaren "tawriert yethwattun" n Lmulud At Meemmer.*

**II- Asegdec aranuwrk<sup>1</sup>:** *Tigawt tettwasker mačči s-wemdan maca s-twennač.*

**1°- Md.** *tuy tness.*

**2°- Md.** *yuy wedfel yef tyaltin.*

**3°- Md.** *Tuy tfugt deg-s weqcic-a.*

**III- Amyag aseggur<sup>2</sup>:** *deg unamek-a, amyag yemmal-d tigawt yeđran ilmend n wakud.*

**1°- Md.** *tuy-iyi din ass-n i d-tusid.*

**2°- Md.** *Imi akken tellid d amezzyan, baba-k yuy-it lhal di Fransa.*

**IV- Inumak nniđen :**

**1°- Md.** *Ay awal (lehdaqa);*

**2°- Md.** *Ay abrid : yesea sin inumak:  
a- yezmer d tidett yiwen ad yay abrid iwakken ad ieeddi ar tferka-s.  
b- akken yezmer ad yeseu anamek n rrwah.*

**3°- Md.** *tuy-iyi tjenniwt (rfiy nezzeh).*

**4°- Md.** *Ay luđu (ssired).*

**5°- Md.** *Axalaf nni nezza, yuy (yekker).*

**6°- Md.** *tabacemmaqt nni tuy, yelha lhenni ines (tețtef)*

**Ay** [aʁ], V. trans. ou intrans. Dir. ou ind. //

**I-** Le sens posé : c'est rentrer en possession de quelque chose de matériel ou immatériel en échange d'une somme d'argent.

**Ex1.** Cette année, si je suis toujours vivant, j'achèterai une parcelle de terrain. **Ex. 2.** Les éditions Achab ont acheté les droits du roman « la colline oubliée » de M. Mammeri.

**II-** Emplois impersonnels : L'action n'est pas faite par un être animé.

**Ex 1.** Le feu s'est allumé.

**Ex 2.** La neige a couvert toutes les collines.

**III-** Verbe support : L'action du verbe *ay* se déroule selon l'axe temporel.

**Ex 1-** Le jour où tu étais venu, j'ai été là-bas.

**Ex 2-** Quand tu étais jeune, ton père était en France.

**IV-** Les sens figurés :

**1°- ê.** poli (enfants). **Ex.** Suivre les conseils de qlq.

**2°-** Action de partir. **Ex.** partir. Ce 2e cas est aussi polysémique, il embrasse deux significations : a- Le sens posé qui est celui où qlq a besoin d'acheter un passage pour accéder à sa propriété. b- Le fait de partir. **3°- ê.** nerveux. **Ex.** il s'est énervé. **4°- faire.** **Ex.** Faire des ablutions. **5°- pousser.** **Ex.** Le jeune cep qu'on avait planté a poussé. **6°- prendre.** **Ex.** Le henni que la dame a mis, il a pris.

<sup>1</sup> *Anuwrik* est un néologisme pris dans Boudris, auteur du lexique d'enseignement (*tamawalt n usegmi*) qui signifie impersonnel, p. 88.

<sup>2</sup> *Idem* pour *amyag aseggur* qui signifie verbe support, p. 110.

- 7°- **Md.** *yuy deg-s waṭan weqci-a (yenṭer).*  
 8°- **Md.** *uyen-as-d tameṭṭut dduṛt ieeddan (sekren-as axxam).*  
 9°- **Md.** *tettway nneema useggas-a (texṣer).*  
 10°- **Md.** *aṣ rray, i dak yenna baba-k, ma yella tebyid a tt-rebḥeḍ (tbeḥ aweṣṣi-s)*  
 11°- **Md.** *tawayit d-yeḡḡa wejrad n tikkelt-a iman-is. (lexsara tameqqrant).*

#### **V- Isuddimen**

*Talyiwin mgarradent*

**1-** *Talyiwin s wemyag :*

**1°-** *Aitway : ttw-*

**Md.** *tettway teswiet (acemmek ur yeqwim).*

**2°-** *Amyay : my-*

**Md.** *tameṭṭut d wergaz myuyen (msebyan akken ad sekren axxam).*

**2-** *Talyiwin s yisem:*

*Isem n tigawt*

**Md.** *Teḍra-d twayit deg usammar alemmas.*

7°- ê. malade. **Ex.** La maladie l'a anéanti le pauvre garçon.

8°- épouser. **Ex.** Il s'est marié la semaine passée.

9°- ê. de mauvaise qualité. **Ex.** La récolte de cette année est mauvaise ou bien la récolte a subi une avarie.

10°- suivre. **Ex.** Son père lui a dit, il faut suivre mes conseils si tu veux réussir.

11°- Le malheur. **Ex.** Les sauterelles ont fait un malheur cette année. Etc.

**V- Les dérivés :** On dispose de deux formes :

1°- *Les formes verbales :* 1°- le passif 'ttw' :

**Ex.** La situation n'est pas bonne. 2°- Le réciproque 'my'. **Ex.** L'homme et la femme se sont mariés.

2°- *Les formes nominales :*

Le nom d'action verbal. **Ex.** L'invasion de sauterelles a fait un malheur

Le contenu se déploie graduellement, du sens le plus commun, conventionnel à celui le plus implicite.

1. Primitif sémantique (le sens posé)
2. Expansions sémantiques
3. Les emplois impersonnels
4. Verbe support

## 5. Les dérivés

Les linguistes s'accordent à dire que le signe linguistique remplit généralement deux fonctions : L'une pour dénommer les choses du monde et l'autre visant à décrire des situations ayant trait à la réalité observable. Parmi ces signes linguistiques on peut citer: les noms, les verbes, les adjectifs, etc., ces derniers étant considérés comme des dénominations ayant pour but la désignation d'un référent concret ou abstrait. Ces dénominations peuvent avoir à leur origine un caractère d'unités codifiées ou préconstruites. Le verbe *ay* « acheter » en kabyle par exemple, dans son sens dénoté porte sur l'achat d'un produit. Dans ce cas de figure l'interlocuteur comprendra qu'un bien est acquis par le débiteur de cette expression. La question étant de savoir ce qui a été acheté : *d acu i d-yuy ney i d-tuy ?* « Qu'est-ce qu'il (elle) a acheté ? ».

Cependant, il n'en va pas de même pour cette unité intégrée dans une phrase comme *yuy Muhend taferka* « Mohand a acheté une propriété ». En effet, celle-ci peut véhiculer des sens différents :

- Phrase déclarative de type affirmatif véhiculant un contenu sous forme de constat.
- Phrase déclarative de type emphatique. On peut lui attribuer le sens implicite présupposé : c'est Mohand qui a acheté cette propriété et non pas quelqu'un d'autre.
- Phrase déclarative dont le sens implicite est sous-entendu : Il faut que tu achètes toi aussi (l'interlocuteur) une propriété.

Les deux derniers sens sont implicites du fait qu'ils ne relèvent pas de l'*apriori* linguistique. Le verbe *yuy* émane du cotexte et du contexte à la fois. En revanche, ce mot pris hors contexte a de fortes chances que son sens soit celui véhiculé par le posé, premier exemple. C'est-à-dire dénotatif.

Le sens des unités linguistiques dépendant des catégories syntaxiques fait que les mots changent de classe grammaticale. La fonction de ces derniers est sujette à emplacement dans la phrase. Le sens grammatical en est un et le sens syntaxique en est un autre. Ce qui implique un changement au niveau de la fonction référentielle des unités linguistiques. Par exemple, le verbe *ay* « acheter » n'est jamais autonome référentiellement car il dépend d'un autre type de référent. En revanche, le

dérivé *amsay* « acheteur » qui est un nominal (nom d'agent) au référent dénommé est caractérisé par son autonomie ontologique.

Ainsi donc, l'exemple de phrase construite citée supra pourrait s'analyser sur la base soit d'un référent prédicatif soit du référent dénommatif. La fonction des mots étant de permettre la communication et qui dit communication dit actualisation de la langue en discours. Le verbe est régi, par la prédication, car c'est cette dernière qui dénote le sens dans les contextes propositionnels dans lesquels elle est censée apparaître. Quant au nom *amsay*, il remplit la fonction référentielle dénomminative dans le discours.

La polysémie du verbe *ay* s'identifie dans le contexte discursif généré par les locuteurs usagers de la langue. Mais, pour appréhender le sens de ce verbe à travers les différents contextes dans lesquels il est employé, il faudrait identifier sa fonction syntaxique et sémantique dans le discours, ensuite examiner les relations qu'il entretient avec d'autres mots. Cette démarche n'est possible qu'en recourant à l'application des deux axes essentiels qui structurent le langage, en l'occurrence l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. L'axe syntagmatique nous révèle le statut syntaxique du mot et l'axe paradigmatique nous offre la possibilité d'étudier les contextes où pourraient figurer des équivalences qui auraient pu être utilisées grâce au concept de commutation.

En résumé, l'analyse du sens d'une unité linguistique nécessite donc une démarche du genre distributionnel. À partir de ce détour théorique, l'article proposé supra peut embrasser quatre éléments essentiels :

### **1.1- Le primitif sémantique (le sens posé)**

À l'exception de quelques rares cas, la plupart des mots des langues naturelles sont polysémiques. Cette multiplicité de sens pose problème quant à leur répartition dans un article dictionnaire. En effet, il n'est pas toujours évident de recenser de manière exhaustive les sèmes d'une unité lexicale. Les points de vue concernant la description de l'organisation des sens d'une entrée à l'intérieur d'un article de dictionnaire divergent. Le mode opératoire n'est pas le même dans les différentes méthodes mais il reste que celles-ci visent un même objectif. Il s'agit de rendre

compte, de manière structurée, de la totalité des usages d'un mot employé dans un contexte discursif.

La plus exploitée de ces méthodes est celle dont le principe est la hiérarchisation des sens. Elle classe les contenus sémantiques de l'entrée de son sens le plus général à son sens le plus spécifique. Mais au besoin, le lexicographe dispose de trois autres méthodes. Lorsqu'il est question d'un classement des significations de la plus ancienne à la plus récente, la méthode dite diachronique ou historique s'impose. Le procédé fréquentiel présente les sens du plus courant ou plus marginal. Enfin, la méthode logique donne lieu à un classement des acceptions d'une unité lexicale de son sens propre à son sens le plus imagé.

La langue kabyle n'ayant pas encore réglé le problème du passage de l'oral à l'écrit, elle semble être plus concernée par la méthode logique. L'absence d'une tradition écrite qui s'inscrit dans le temps et le manque d'œuvres littéraires à même de constituer un modèle de référence grammatical empêchent la mise en place d'un dictionnaire aux bases solide. Ainsi, l'exemple pris supra de la langue kabyle s'offre plus à une analyse sémantique logique qu'à toute autre étude. Il semble que la meilleure façon de structurer le sens en kabyle est l'ordre logique, c'est-à-dire du sens propre au sens figuré.

Le sens propre renvoie au primitif sémantique ou bien au sens posé. Celui-ci nous permet d'accéder respectivement au sens premier d'un lemme pris hors contexte, puis à ses sens expansifs, une fois que ce dernier (le lemme) est actualisé dans un énoncé. Il est à noter que l'emploi du vocable lemme dans cette langue qui est le kabyle peut être appréhendé comme une unité lexicale concrète ou abstraite dépourvue de toute marque grammaticale. Généralement, les verbes sont donnés selon la tradition berbérisante à la deuxième personne du singulier du mode impératif, les noms au singulier et les adjectifs au masculin singulier suivis de l'ensemble des dérivés.

## **1.2- Expansions sémantiques**

La pratique lexicographique est l'héritière d'une tradition qui distingue entre l'usage du sens posé et des sens expansifs. La structuration de l'article dans le dictionnaire fait d'abord référence au sens propre du défini puis viennent les sens figurés. Chose qui n'est toujours pas évidente en kabyle puisqu'il subsiste des

hésitations quant à la hiérarchisation du sens, surtout quand on sait que cette langue est dominée par l'expression orale. Ainsi donc, l'esprit dans lequel devraient se réaliser l'opération de classement des sens dans cette langue doit obéir à la logique de l'usage en fonction des situations de communication.

### **1.3- Les emplois impersonnels**

Les emplois impersonnels matérialisent des situations où le verbe *ay* exprime une action dont le sujet n'est pas personnel. Dans certains emplois, ce verbe peut fonctionner comme les verbes impersonnels « neiger » et « pleuvoir » en français. L'emploi de ce verbe à la forme impersonnelle concerne dans la description des phénomènes météorologiques tels que l'enneigement ou la chute de pluie. Par exemple : « *tuy lgerra akk tamurt ass-a* » (la pluie a embrassé tout le pays).

### **1.4- Le verbe support**

À l'origine, le verbe *ay* semble être doté d'un statut régulier, mais l'évolution diachronique de la langue kabyle a fait probablement que celui-ci acquière une spécialisation par le fait de devenir par sa haute fréquence dans le discours un statut de verbe auxiliaire ou de verbe support. L'emploi des catégories verbales de l'aspect, du mode et du temps est l'apanage de toutes les langues dans leur description des objets du monde. Pour la langue kabyle, l'aspect et le mode paraissent les mieux adaptés pour assurer la fonction référentielle du langage. Quant à la catégorie du temps, celle-ci n'a aucune incidence sur la langue du point de vue des berbérisants. Il arrive que le locuteur-usager de la langue emploie le verbe *ay* comme support dans sa référence à la notion de temps comme le montre l'exemple suivant : *tuy, tuy-it* (à cette époque, elle a épousé).

### **1.5- Les dérivés**

Les verbes dérivés de type monolithère à radical court comme c'est le cas du verbe *ay* se combinent selon Chaker en « *un réseau régulier de relations sémantiques et formelles. En d'autres termes, la forme, le sens et les caractéristiques syntaxiques*

du dérivé sont généralement prévisibles à partir de ceux de la base de dérivation »<sup>3</sup>. Ainsi, l'ensemble des formes dérivées requises par le verbe *ay* se résume en deux formes essentielles :

### 1.5. 1. Les formes verbales

- Le passif en *ttw-*

▸ *ttway* « être acheté » qui peut s'analyser en : quelque chose qui a été acheté (sens posé) et en quelque chose en décomposition ou bien se dit aussi de quelqu'un qui n'est plus le même (une personne qui change est une personne sur laquelle on ne peut pas compter). Les exemples ci-après illustrent les trois cas de figure :

*Ruhey ar ssuq a t-id-ayey, ufiy-t yettway (zzenzen-t)*

« Je suis parti au marché pour l'acheter, je l'ai trouvé vendu » ;

*Tettway nneema useggas-a, ahat d aman i d-yeylin akken*

« La récolte de cette année est compromise, il se peut à cause des dernières pluies » ;

*Muħend nney tettway ṭbia-s deg wassen i yemmut wemyar n baba*

« Mon frère Mohand n'est plus le même depuis que notre vieux père nous a quitté ».

- Le réciproque en *my-*

▸ *myay* « s'acheter mutuellement » comme c'est le cas de l'exemple qui suit :

*Ilemziyen nni d-nemlal ddurt ieddant, myuyen*

« Les jeunes qu'on avait rencontrés la semaine passée, se sont mariés ».

### 1.5.2. Les formes nominales

Le nom d'action verbale

▸ *tuyin, tiyin,...* « action de prendre, d'acheter,... »

▸ *tawayit* « le malheur, malédiction »

---

<sup>3</sup> Chaker S. (1991) : Manuel de linguistique berbère I, Ed. Bouchène, p. 186.

<b>Abréviations et symboles</b>	<b>Tamazight</b>	<b>Traduction française</b>
Amy	amyag	verbe
Md	amedya	exemple
›	asentel	thème
Δ	asuddim	dérivé
//	anamek	sens
/	ažar	racine
[...]	API	API

## **B- Explication et commentaire de l'article proposé**

### **I- Choix des exemples**

Le choix du verbe *ay* répond à plusieurs considérations, parmi les plus importantes son usage fréquent par les locuteurs et son aspect polysémique. Il est l'un des vocables ayant des occurrences chez les natifs des At M'likeche (*Ibahlal*), tribu ayant servi pour l'enquête. Ce verbe est également utilisé dans des contextes très différents variant entre sens dénoté et sens connoté. En ce qui concerne le métalangage, nous nous sommes référés à Mammeri M., Boudris B. et Achab R. Nous espérons rendre l'article plus explicite sur ce point dans l'article traduit en Français.

### **II- Analyse de la définition proposée**

- Pour que l'utilisateur puisse repérer et comprendre l'organisation de la définition et décoder l'article, nous avons proposé des abréviations que nous avons explicitées au préalable.

- L'entrée lexicale désigne un verbe en caractère gras, suivi de la prononciation indiquée entre crochets, les symboles utilisés proviennent de l'Alphabet phonétique international (API). Après la transcription en API viennent respectivement la racine et le thème du verbe à la forme impérative.
- La classe grammaticale du mot est indiquée par : amy. (Verbe).
- Ensuite viennent le sens propre et le sens figuré du mot introduit dans des exemples.
- Exemples d'emplois du verbe avec des êtres animés et inanimés.
- Emploi comme verbe d'action, verbe d'état et verbe support.
- Puis suivent deux subdivisions qui introduisent chacune un aspect du champ sémantique de l'entrée lexicale.
- Enfin, la dernière rubrique de la définition indique à la suite d'un triangle, les mots dérivés de l'entrée lexicale principale.
- Tous les exemples sont en italiques.

### III. Commentaire de l'article

Vu l'absence d'une tradition lexicographique monolingue dûment consacrée en langue berbère, nous nous sommes inspiré de dictionnaires de langue française, tels que Le Larousse, Le Robert et Le Flammarion. En ce qui concerne le métalangage, consistant à nommer les catégories grammaticales du berbère, nous avons emprunté les différentes notions à des chercheurs et à des linguistiques reconnus dans ce domaine comme M. Mammeri, Boudris et Achab. Les travaux de ces auteurs constituent une référence incontournable pour les locuteurs berbérophones en général et dans l'enseignement de cette langue plus particulièrement.

1. La première subdivision correspond au sens posé du verbe, c'est-à-dire dans son emploi conventionnel tel qu'il est envisagé dans le cadre d'une sémiologie de la communication. Il est question d'abord, d'une définition recouvrant cette signification première du mot indiquant la réalisation concrète et matérielle de l'action. Ce verbe exprime l'activité ou l'acte par lequel l'achat d'un bien matériel s'effectue : *ay* « acheter » en langue kabyle dénote le fait qu'une

personne rentre en possession d'un bien matériel ou immatériel moyennant une somme d'argent.

2. La thématique de ce verbe selon son sens posé est relative à la description d'un acte de la vie sociale. Le verbe est défini par une paraphrase analytique qui décompose le processus de celui ou de celle qui effectue l'action d'achat. Il se décline comme suit : présence de deux parties (vendeur/acheteur), le premier encaisse de l'argent et le second acquiert un bien.

3. Comme toute langue naturelle, le berbère dispose d'emploi polysémique de ses unités linguistiques. Afin de rendre compte des différentes significations de l'entrée proposée, nous avons procédé à l'introduction du verbe dans différents exemples présentant un ensemble plus ou moins exhaustif des contextes de son utilisation.

4. Le verbe peut être associé à des sujet représentant des être animés et inanimés. Cela lui confère le statut d'une unité grammaticale très fréquente dans l'usage. Il remplit à la fois une fonction référentielle lorsqu'il renvoie à l'acte de l'achat et une fonction prédicative, celle d'un verbe support (auxiliaire).

5. Sur le plan syntaxique le verbe peut prendre trois types de fonction selon la position qu'il occupe sur l'axe syntagmatique et son environnement immédiat dans la phrase. Autrement dit, l'expansion qui lui succède peut lui conférer le statut soit d'un verbe actif soit passif ou impersonnel.

6. En dernier lieu, et en attente d'un dictionnaire monolingue kabyle consacré aux synonymes, nous avons jugé nécessaire de donner aux futurs usagers une liste de mots dérivés recouvrant le champ lexico-sémantique du verbe.

## Conclusion

Au terme de cette modeste proposition qui s'inscrit dans le sillage de la dictionnaire monolingue kabyle, il est à noter que l'élaboration d'une telle entreprise serait tributaire d'une méthodologie adéquate. Aussi, le travail sur les entrées dictionnaires est du ressort de la microstructure, et si celle-ci n'est pas bien présentée de façon efficace elle pourrait biaiser l'information qui est porteuse du savoir sur l'entrée en question.

Le choix d'une entrée polysémique est guidé par le souci de contribuer à la simplification des informations souvent nombreuses et quelquefois complexes aux yeux des consultants du dictionnaire. Concernant la nature du métalangage utilisé, ce dernier est appelé à se parfaire au fur et à mesure et en fonction de l'évolution du lexique.

## Bibliographie

- ADJAOUT R., 2011 – *Essai sur la définition dans la langue berbère (kabyle)*, Thèse de Doctorat soutenue sous la direction de K. Naït-Zerrad, INALCO, Paris.
- CHAKER S., 1973 – *Le système dérivationnel berbère (dialecte kabyle)*, thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Paris-V.
- BOUDRIS B., 1993 – *Tamawalt usegmi (Vocabulaire de l'enseignement)*, Ed. Amazigh, Rabat.
- DALLET J. M., 1982 – *Dictionnaire kabyle – français*, Ed. Selaf, Paris.
- GALAND L., 1965 – « Systèmes sémantiques berbères du verbe *eg* 'mettre, faire, être' », *Revue de l'Ecole Nationale de Langues Orientales*, n° 2, p. 69 – 97.
- NAIT-ZERRAD K., 2004 – « Kabylie : Dialectologie », *Encyclopédie berbère*, Ed. Edisud, Vol. XXVI, pp. 4067 – 4070.
- TAIFI. M., 1988 – « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », *Cahiers d'études berbères Awal* n°4, p. 15 – 26.